Fiche Produit

Marmoleum 3,2 mm





U4 P3 E1/2 C2





Descriptif type



Revêtement de sol linoléum compact calandré

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum compact calandré, en lés de 2 m de large certifié QB UPEC <u>U4 P3 E1/2 C2</u> type **Marmoleum 3,2 mm**.

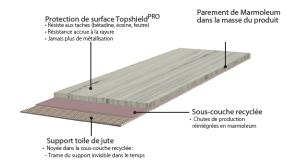
Il sera composé jusqu'à **97 % de matières premières d'origine naturelle (huile de lin, résines naturelles, farine de bois, de pigments et charges minérales) dont environ 67 % d'origine végétale ou « biosourcée » et jusqu'à 37 % de contenus recyclés.**

Le produit sera calandré sur la toile de jute en deux couches et sa résistance au poinçonnement sera de 0,10 mm.

Son poids de 3 900 g/m² et son efficacité acoustique de Δ Lw = \leq 9 dB

Il sera naturellement bactériostatique et résistera à la cigarette. Il bénéficiera de la finition de surface **TOPSHIELD PRO à base aqueuse doublement réticulée UV** évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et apportera une résistance supérieure aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique...

Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. Il bénéficiera d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant*. Marmoleum (chutes de pose et déposes) sera recyclable via notre programme Tournesol***



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Marmoleum 3,2 mm	
Épaisseur totale	U4 P3 E1/2 C2	
Classement UPEC	n° 368-001.1	
Certificat QB UPEC	3,2 mm	
Masse surfacique	3 900 g/m² (±10%)	
Efficacité acoustique	$\Delta Lw = \leq 9 dB$	
Poinçonnement rémanent	0,10 mm (exigence de la norme ≤ 0,15 mm)	
Réaction au feu	Cfl-s1**	
Classification selon NF EN ISO 11638	23-34-43	

Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée: Mise en œuvre et type de colle (type 611 eurostar lino Plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1: joints soudés à chaudE2: joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant: cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement <u>respecter les protocoles d'entretien</u> du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



- * L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).
- ** Valable sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose collée /Satisfait à la réglementation M3
- ***(Linoleum et PVC Selon cahier des charges et hors cadre amiante

Fiche Environnement Marmoleum 3,2 mm





U4 P3 E1/2 C2





Descriptif type



Revêtement de sol linoléum compact en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum compact en lés de 2 m de large certifié QB UPEC <u>U4_P3 E1/2</u> <u>C2</u> type Marmoleum 3.2 mm.

Il sera composé jusqu'à **97 % de matières premières d'origine naturelle** (huile de lin, résines naturelles, farine de bois, de pigments et charges minérales) dont environ 68 % d'origine végétale ou « biosourcée » et jusqu'à 37 % de contenus recyclés.

Le produit sera calandré sur la toile de jute en deux couches et sa résistance au poinçonnement sera de 0,10 mm. Son poids de $3\,900\,\mathrm{g/m^2}$ et son efficacité acoustique de $\Delta\mathrm{Lw} = \leq 9\,\mathrm{dB}$

Il sera naturellement bactériostatique et résistera à la cigarette. Il bénéficiera de la finition de surface **TOPSHIELD PRO** à base aqueuse doublement réticulée UV évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et apportera une **résistance supérieure aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique...**

Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. Il bénéficiera d'une garantie de **10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant*. Marmoleum (chutes de pose et déposes) sera recyclable via notre programme Tournesol**

Fabrication

Lieu de production	Assendelft (Pays-Bas)	
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000	50 9011-100 14001 150 9001-100 14001	NYTEMANONAL SABOOO 022
Contenu de matières premières d'origine naturelle	Jusqu'à 97 %	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	Jusqu'à 37 %	
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %	
Matières biosourcée (végétale)	Jusqu'à 67 %	
Conformité REACH		



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Marmoleum 3,2 mm a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une FDES Marmoleum compact en lés conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = 11,70 kg CO2 eq/m² sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans selon le calcul de l'ACV statique





Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Émissions de TVOC à 28 jrs : < 10 μg/m³

Labels et certifications :











Propriétés bactériostatiques selon NF EN 22196



Fin de vie

Marmoleum (chutes de pose et déposes) est recyclable via notre programme Tournesol**

^{*} L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral* ou de la mise en place d'un système Nuway* selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

^{**(}Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante)